



Actualités & Environnement

La lettre d'information de la centrale nucléaire EDF de Saint-Laurent

Mai - juin 2026



VIE DE LA CENTRALE

LE 4^{ÈME} RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS SOUMIS À L'AVIS DU PUBLIC !

En France, la création d'un réacteur nucléaire, Installation nucléaire de base (INB), est autorisée par décret du ministère chargé de la sûreté nucléaire sans limitation de durée de fonctionnement. Pour autant, tous les 10 ans, un réexamen réévalue les conditions de poursuite du fonctionnement pour les 10 années suivantes. L'objectif est de contrôler la conformité de l'installation nucléaire et d'en améliorer la sûreté.



Ce réexamen se traduit par la réalisation des visites décennales et s'achève avec l'envoi du Rapport de conclusions du réexamen (RCR). Au-delà de la 35^e année de fonctionnement, le code de l'environnement prévoit la réalisation d'une enquête publique sur le RCR.

Dans ce cadre, une enquête publique commune aux 2 réacteurs en fonctionnement de la centrale de Saint-Laurent est ouverte et organisée par la Préfecture de Loir-et-Cher. Elle sollicitera l'avis du grand public du 28 septembre au 29 octobre 2026.

Ainsi, une commission d'enquête, nommée par le tribunal administratif, recueillera les contributions des citoyens lors de permanences dans les mairies du rayon 5km autour de la centrale et celles partagées sur le registre dématérialisé en ligne.

À l'issue de l'enquête, en novembre, les commissaires formuleront un avis à la Préfecture, tenant compte de l'avis du public et de la Commission locale d'information (CLI).

L'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) tiendra ensuite compte des conclusions de l'enquête publique dans son analyse et les éventuelles prescriptions qu'elle prendra le cas échéant vis-à-vis de la centrale nucléaire de Saint-Laurent.



POLYTECH ORLÉANS ET LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE SAINT-LAURENT : UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AU SERVICE DES COMPÉTENCES DE DEMAIN

La centrale nucléaire EDF de Saint-Laurent a accueilli le 17 juin dernier les représentants de Polytech Orléans à l'occasion de la signature du renouvellement de la convention de partenariat liant l'école d'ingénieurs aux centrales nucléaires EDF de Saint-Laurent et de Dampierre, ainsi qu'à l'association PEREN.

Former les ingénieurs de demain

Cette nouvelle convention d'une durée de trois ans s'inscrit dans la continuité d'une collaboration de longue date entre l'enseignement supérieur et les acteurs de la filière nucléaire. Elle traduit l'ambition commune d'accompagner la formation des futurs ingénieurs et développer les compétences dont la filière a besoin pour relever les défis énergétiques de demain.

À travers ce partenariat, les différentes parties prenantes poursuivent leur engagement en faveur d'une formation connectée aux réalités industrielles. Les étudiants de Polytech Orléans bénéficieront d'opportunités de stages, de projets et d'interventions métiers avec les professionnels du secteur.



Renforcer l'attractivité des métiers de l'énergie

Pour la centrale nucléaire de Saint-Laurent, ce partenariat constitue un levier important pour promouvoir les métiers de l'énergie auprès des jeunes générations et renforcer l'attractivité des filières scientifiques et techniques. Il favorise également le dialogue entre le monde académique et l'industrie, au bénéfice du développement des compétences et de l'insertion professionnelle des futurs diplômés.

En renouvelant cette convention, Polytech Orléans, les centrales EDF de Saint-Laurent et de Dampierre, ainsi que l'association PEREN, réaffirment leur volonté de construire ensemble les compétences nécessaires à la réussite des projets énergétiques de demain. Une dynamique collective essentielle pour préparer l'avenir de la filière et accompagner les talents qui la feront vivre. Huit partenariats ont été établis entre la centrale de Saint-Laurent et les écoles de la région.

DE SAINT-LAURENT AU GRAND REX : LE PARCOURS REMARQUÉ DE BILLAL !

Apprenti à la centrale nucléaire EDF de Saint-Laurent, Billal Eddini s'est distingué dans le cadre du concours national « Je filme le métier qui me plaît » grâce à son film « Les Veilleurs de l'Atome ».

Présentée au Grand Rex à Paris lors de la cérémonie de remise des prix, sa vidéo a remporté le Clap d'Argent, une belle reconnaissance pour ce projet auquel Billal s'est investi avec passion et détermination. À travers ce film, il met en lumière le quotidien des professionnels du nucléaire et contribue à faire découvrir des métiers essentiels à la production d'une électricité bas carbone.

Une initiative qui illustre parfaitement l'engagement et le talent de la jeune génération qui se forme aujourd'hui sur nos sites.

Toutes nos félicitations à Billal pour cette belle réussite !



www.parcoursmetiers.tv/video/19994-les-veilleurs-de-latome

DONNÉES MENSUELLES RELATIVES À LA SURVEILLANCE DES REJETS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE SAINT-LAURENT

MAI 2026



LE CONTRÔLE DES REJETS RADIOACTIFS

Comme de nombreuses autres installations industrielles, le fonctionnement d'une centrale nucléaire engendre la production d'effluents liquides et gazeux dont les rejets dans l'environnement sont strictement réglementés, qu'ils soient radioactifs ou non.

EDF met en œuvre un traitement de ses effluents radioactifs pour réduire l'activité rejetée à une valeur aussi basse que raisonnablement possible. Tous les effluents produits sont ainsi collectés, triés puis traités selon leur nature. Les effluents traités sont ensuite acheminés vers des réservoirs où ils sont entreposés et analysés avant d'être rejetés dans le strict respect de la réglementation établie pour garantir l'absence d'impact sur l'environnement et les populations.

Par ailleurs, dans le cadre des engagements d'EDF et de la démarche ISO 14001, chaque centrale nucléaire a mis en place une organisation afin d'assurer une gestion optimisée des effluents visant notamment à :

-  Réduire à la source la production d'effluents, notamment par le recyclage,
-  Réduire les rejets de substances radioactives ou chimiques au moyen de traitements appropriés,

Activité rejetée dans l'air

Les effluents radioactifs gazeux proviennent de la ventilation permanente des bâtiments des auxiliaires nucléaires et des réservoirs de stockage d'effluents sous air, de la dépressurisation du bâtiment réacteur ainsi que de l'épuration du circuit primaire et de ses circuits annexes. Ces effluents sont filtrés pour retenir les poussières atmosphériques, stockés, pour certains, dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps (30 jours au minimum) puis contrôlés avant d'être rejetés à l'atmosphère via une cheminée spécifique, dans laquelle est effectué en complément et en continu une mesure de la radioactivité

	Tritium (en GBq)	Iodes (en GBq)	Gaz rares (en GBq)
Valeur totale du mois	80	0,0015	26
Valeur cumulée depuis janvier	185	0,0067	136
Limite annuelle réglementaire	4 000	0,6	30 000

Activité rejetée en Loire

Les effluents radioactifs liquides proviennent du circuit primaire et des circuits annexes de l'îlot nucléaire en lien avec certaines opérations d'exploitation et de maintenance. Les effluents non réutilisables sont collectés, traités pour faire décroître leur radioactivité, stockés et contrôlés avant d'être rejetés en Loire dans le respect des limites fixées par la réglementation.

	Tritium (en GBq)	Iodes (en GBq)	Autres radioéléments (en GBq)
Valeur totale du mois	1042	0,001062	0,0204
Valeur cumulée depuis janvier	10749	0,003770	0,0811
Limite annuelle réglementaire	45 000	0,2	20



LA SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

En complément du contrôle des rejets, la centrale EDF de Saint-Laurent réalise dans le respect de la réglementation une surveillance de son environnement sur de multiples échantillons d'eau, d'air, de faune et de flore. L'ensemble des prélèvements réalisés chaque année, à des fins de contrôles et de surveillance, représente au total environ 20 000 mesures et analyses chimiques et/ou radiologiques.

Les analyses de radioactivité effectuées en laboratoire et leur fréquence sont définies dans le cadre des prescriptions fixées par l'Autorité de sûreté nucléaire et radioprotection (ASNR), autorité administrative indépendante.

L'ASNR effectue des inspections et contrôlent les résultats des analyses de radioactivité. Elle réalise également, comme d'autres organismes, ses propres prélèvements et mesures, conformément à sa stratégie de surveillance de l'environnement et des missions qui lui incombent.

L'intégralité des résultats de la surveillance réglementaire de la radioactivité de l'environnement réalisée par la centrale de Saint-Laurent est consultable sur le site internet du Réseau national de mesure de la radioactivité de l'environnement (<https://www.mesure-radioactivite.fr>).

Mesures en Loire

La centrale nucléaire de Saint-Laurent prélève de l'eau pour assurer son refroidissement et alimenter les différents circuits nécessaires à son fonctionnement. L'échauffement de l'eau prélevée et/ou sa température en aval lors de sa restitution au cours d'eau, doit respecter des limites mentionnées dans la décision de l'ASNR fixant les limites de rejet dans l'environnement des effluents liquides et gazeux.

	Amont	Au rejet	Aval
Température (moyenne mensuelle)	20,1°C	23,5°C	19,6°C
pH	8,2	8,5	8,4
Oxygène dissous	9,6 mg/l	7,8 mg/l	8,3 mg/l

DONNÉES MENSUELLES RELATIVES À LA SURVEILLANCE DES REJETS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CENTRALE NUCLÉAIRE EN DÉMANTÈLEMENT DE SAINT-LAURENT A



LE CONTRÔLE DES REJETS RADIOACTIFS

Activité rejetée dans l'air

	Carbone 14* (en GBq)	Tritium (en GBq)	Emetteurs alpha (en MBq)	Autres (en MBq)
Valeur totale du mois	0,16	1,50	0,0007	0,022
Valeur cumulée depuis janvier	0,162	8,80	0,0038	0,111
Limite annuelle réglementaire	30	4 000	0,05	100

*La durée de prélèvement et la fréquence de mesures associée sont trimestrielles pour le carbone 14. Les données indiquées dans ce support seront en conséquence actualisées tous les 3 mois. Les valeurs renseignées correspondent au 1^{er} trimestre de l'année 2023 et au cumul annuel de cette même année.

Les silos d'entreposage de Saint-Laurent A sont dotés d'une enceinte géotechnique associée à un système de pompage. Ce système vise à maintenir la nappe phréatique intérieure à l'enceinte en dessous du niveau inférieur du radier des silos. Un pompage est réalisé automatiquement lorsque la nappe interne atteint un niveau supérieur à 76,64 mNGF. Il est démarré aussi chaque mois, afin de vérifier le bon fonctionnement du système.



LA SURVEILLANCE DE L'ENCEINTE GÉOTECHNIQUE

Volume d'eau de nappe pompé au niveau de l'enceinte géotechnique des silos de Saint-Laurent A (en m3) - à fin janvier

Valeur totale du mois	0,48
Valeur maximale mensuelle connue	155,83
Valeur minimale mensuelle connue	0
Valeur cumulée depuis janvier	23,9

OUTILS ET REPÈRES

L'exposition aux rayonnements

La radioactivité est un phénomène présent à l'état naturel qui génère une exposition des organismes vivants. Cette exposition, estimée par le calcul de la dose exprimée en mSv, est attribuable aux rayonnements cosmiques, aux radionucléides naturellement présents dans les matériaux de l'écorce terrestre, dans l'eau, l'air, le corps humain, ou encore les aliments.

En un lieu donné, l'intensité du rayonnement mesuré fluctue au cours du temps en fonction des variations de « concentration » des éléments radioactifs (i.e. : radionucléides) naturels dans l'air ambiant et de la géologie des sols. Ces variations temporelles et spatiales sont normales et constituent le « bruit de fond » de la radioactivité naturelle.

Unités de mesure de la radioactivité

BECQUEREL (Bq)

Mesure l'exposition de l'homme à la radioactivité, c'est-à-dire le nombre d'atomes qui par seconde se transforment et émettent des rayonnements.

1 GBq = 1 gigabecquerel = 1 000 000 000 Bq

1 TBq = 1 térabecquerel = 1 000 000 000 000 Bq

À titre d'exemple, la radioactivité du granit est de 7 000 Bq/kg*.

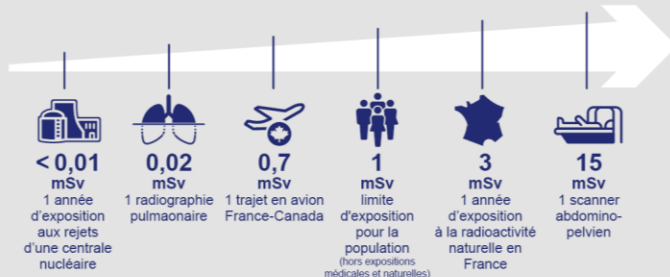
SIEVERT (Sv)

Mesure l'exposition de l'homme à la radioactivité. Les expositions s'expriment en général en millisievert (mSv) ou en microsievert (µSv). Il est communément admis de parler de « dose ».

1 Sv = mille milliSievert (mSv)

1 milliSievert = 1 000 micro-Sievert (µSv)

À titre d'exemple, l'exposition liée à la radioactivité naturelle en France génère pendant une année une dose de 3 mSv*.



Lexique

Carbone 14

Principalement produit par activation neutronique de l'oxygène 17 contenu dans l'eau du circuit primaire, ce radionucléide est présent dans les rejets liquides et gazeux. Également appelé radiocarbone, il est aussi connu pour son utilisation dans la datation car du carbone 14 est également produit naturellement dans la haute atmosphère (1500 TBq/an soit environ 8 kg/an).

Gaz rares

Les gaz rares radioactifs, Xénon et Krypton principalement, proviennent de la fission du combustible nucléaire. Inertes, ils ne réagissent pas avec d'autres composés et ne sont pas absorbés par l'homme, les animaux ou les plantes. Une exposition à cette famille de radionucléides est assimilable à une exposition externe.

Iodes

Les iodes radioactifs sont issus de la réaction nucléaire (fission) qui a lieu dans le cœur du réacteur. Ceci explique leur présence potentielle dans les rejets.

Tritium

Le tritium présent dans les rejets liquides et gazeux d'une centrale nucléaire provient majoritairement de l'activation neutronique du bore et dans une moindre mesure de celle du lithium présents dans l'eau du circuit primaire. Le bore est utilisé sous forme d'acide borique pour réguler la réaction nucléaire de fission ; le lithium provient de la lithine utilisée pour le contrôle du pH de l'eau du circuit primaire.

La quasi intégralité du tritium produit (quelques grammes à l'échelle du parc nucléaire EDF) est rejetée après contrôle dans le strict respect de la réglementation.

Du tritium est également produit naturellement dans les hautes couches de l'atmosphère à raison de 150 g/an soit environ 50 000 TBq.

Emetteurs alpha

Les radioéléments émetteurs de rayonnements alpha proviennent de l'uranium, du plutonium, de l'américium et du curium. Les rayonnements alpha peuvent être présents au niveau : des assemblages combustible, du circuit primaire et des circuits annexes, des bâtiments réacteur et combustible.

Autres produits de fission ou d'activation

Les radionucléides regroupés sous cette appellation sont présents dans les rejets liquides et gazeux. Ils sont issus de l'activation neutronique des matériaux de structure des installations (fer, cobalt, nickel contenu dans les aciers) ou de la fission du combustible nucléaire.

* Source IRSN

** Code de la santé publique Art. R1333_8



EDF DÉBLOQUE 80 MILLIONS D'EUROS POUR ÉQUIPER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES, LES CRÈCHES ET LES CENTRES DE LOISIRS EN SYSTÈMES DE RAFFRAÎCHISSEMENT

Alors que de nombreux territoires français connaissent des épisodes successifs de chaleur, EDF renforce son engagement auprès des Français en mobilisant 80 millions d'euros pour aider les établissements scolaires, les crèches et les centres de loisirs à s'équiper de solutions de rafraîchissement.

Ce dispositif, mis en œuvre via l'association « Je passe à l'électricité », permettra de financer à la fois des équipements rapidement opérationnels ainsi que des solutions durables améliorant de façon pérenne le confort thermique des bâtiments. Il prévoit :

- Jusqu'au 30 septembre 2026 : EDF versera une prime forfaitaire de 400€ par équipement, pour l'installation dans les bâtiments de ventilateurs, brumisateurs, climatiseurs mobiles et climatiseurs fixes, dans la limite de 10 équipements par établissement et d'une enveloppe totale de 40 M€. Ainsi, cette mesure permettra d'accompagner plus de 10 000 établissements et d'aider à financer plus de 100 000 équipements.
- Jusqu'au 30 juin 2027 : EDF versera une prime forfaitaire de 10 000€ par établissement pour les aider au financement de projets de rafraîchissement. Cette aide vient en complément des dispositifs du programme Edurénov porté par la Banque des Territoires. Elle permettra d'accompagner les projets de 4000 établissements intégrant l'installation d'une pompe à chaleur air-air réversible, pour un montant total de 40M€.

Les demandes d'aide peuvent être déposées sur le site jepassealelectricite.fr.

Par ailleurs, le groupe EDF a engagé des actions, via ses filiales Dalkia et IZI by EDF, pour adapter les bâtiments aux nouvelles réalités climatiques et répondre aux besoins croissants de confort thermique des Français, en accompagnant les collectivités et les particuliers dans la rénovation énergétique, l'isolation et le déploiement de solutions de chauffage et de rafraîchissement plus durables.

EDF OUVRE LES PORTES DU PAVILLON PULSE AU FUTUROSCOPE

Le groupe EDF, avec sa filiale Dalkia, accompagne le renouveau du Futuroscope vers la neutralité carbone avec des solutions énergétiques innovantes accélérant l'électrification du parc de loisirs et la transformation de ses usages énergétiques. Afin de sensibiliser les visiteurs à ces enjeux, le Futuroscope ouvre une attraction dédiée : Pulse, l'Odyssée électrique.

Installé dans un pavillon historique du parc, Pulse, l'Odyssée électrique déploie un parcours interactif sur plus de 1 200 m² pour sensibiliser les visiteurs à l'électrification des usages et aux enjeux de transition énergétique.

L'expérience met en lumière les leviers à la disposition du Futuroscope, le rôle clé de l'électricité bas carbone et les différentes sources du mix électrique français : nucléaire, eau, vent, soleil, géothermie. Le nouveau pavillon propose différentes expériences interactives et immersives.

Depuis son ouverture en avril, le pavillon a déjà accueilli plus de 150 000 visiteurs.



Parmi les expériences, les visiteurs pourront découvrir l'Odyssée électrique by EDF : deux expériences immersives pour offrir un spectacle sensoriel et interactif sur le thème de l'énergie ; l'hydro-speed : des toboggans sensationnels ; la power tower : un dispositif immersif qui met en lumière l'origine de l'électricité (nucléaire, eau, vent, soleil), le Lab des métiers : un jeu pour découvrir les métiers d'aujourd'hui et de demain. en partenariat avec Campus Numéria et l'ONISEP.



5,3 TWh

C'est, en térawattheures (TWh), la quantité d'électricité produite par la centrale de Saint-Laurent entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2026. En 2025, la consommation cumulée de la région Centre-Val de Loire s'est élevée à 16 TWh.



TERRITOIRE

SAINT-LAURENT ET LE SNLE "LE TERRIBLE" TISSENT DES LIENS POUR TROIS ANS

Dans le cadre du partenariat signé le 7 mai dernier entre la centrale nucléaire EDF de Saint-Laurent et le sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) « Le Terrible », une délégation de salariés du site s'est rendue les 4 et 5 juin à l'Île Longue, dans le Finistère, afin de rencontrer les équipes de la Marine nationale.

Accueillis au sein des installations de la Force océanique stratégique, les représentants de la centrale ont pu découvrir l'environnement opérationnel ainsi que les simulateurs utilisés pour l'entraînement des équipages. Au-delà de la découverte des installations, cette rencontre a permis de riches échanges entre professionnels partageant des exigences communes. Exploitation et pilotage des installations, maintenance, organisation du travail ou encore formation des équipes : autant de thématiques au cœur des discussions entre les marins et les salariés d'EDF.

Une culture commune de la sûreté et de la rigueur

Ce partenariat repose sur une conviction forte, malgré des environnements d'activité différents, la Marine nationale et EDF partagent une même culture de rigueur, d'anticipation et de maîtrise des risques. Le dialogue entre les équipes permet ainsi de confronter les expériences, d'identifier des bonnes pratiques et d'enrichir les méthodes de travail de chacun.

Ces échanges s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue avec un objectif commun : progresser ensemble pour maintenir les plus hauts standards d'excellence opérationnelle, et de sûreté nucléaire.



Mis en service en 2010, Le Terrible est le quatrième sous-marin nucléaire lanceur d'engins de la classe Le Triomphant. Véritable concentré de technologies de pointe, ses équipages se relaient toute l'année pour assurer les missions qui lui sont confiées.

Le saviez-vous ? En tant qu'exploitant responsable, après les avoir déclarés à l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), la centrale nucléaire de Saint-Laurent publie sur son site internet l'ensemble des événements classifiés sur l'échelle INES du niveau 1 à 7.

EDF
22-30, avenue de Wagram - 75382 Paris cedex 08
SA au capital de 2 084 365 041 euros
552081317 R.C.S Paris

Directeur de la publication : Stéphane Lelong
Rédacteur en chef : Marilyne Dauvergne
Responsable de la rédaction : Constant Foucher
Crédits photos : EDF
Impression : Handiprint - N°ISSN : 21009-3636

Centrale nucléaire de Saint-Laurent
CS 60042
41 220 Saint-Laurent-Nouan

E-mail contact : com-saint-laurent@edf.fr
Site internet : edf.fr/saint-laurent
X : @EDFSaintLaurent